



Compte rendu de la 5^e réunion de l'Assemblée des réseaux ruraux européens

Bruxelles, 11 décembre 2018

Introduction et perspectives

09h30 – 09h50

Accueil et
introduction

Mario Milouchev,
Directeur, DG AGRI

Discours
d'ouverture

Mihail Dumitru,
Directeur général
adjoint, DG AGRI

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants de la 5^e Assemblée. L' [ordre du jour](#) de la réunion a été préparé sur la base des contributions des organisations membres de l'Assemblée, en particulier celles recueillies par le biais des réunions du Groupe de pilotage des réseaux ruraux, organisées en mai et octobre 2018.

Le président rappelle aux participants que cette Assemblée offre aux organisations membres la possibilité d'apporter leurs contributions, qui reflètent le point de vue des nombreux acteurs des zones rurales qu'elles représentent, et de participer activement à l'élaboration du calendrier de travail des réseaux ruraux.

Mihail Dumitru insiste sur le fait que les membres de l'Assemblée sont des partenaires essentiels de la Commission pour la mise en œuvre de la politique de développement rural de l'UE. Leur expérience pratique peut documenter les politiques et les mettre ainsi davantage en adéquation avec les réalités du terrain.

Les discussions sur le cadre législatif futur doivent prendre en compte les réalités actuelles. Beaucoup d'efforts doivent encore être consentis pour que les PDR en cours donnent leur pleine mesure. À cet égard, l'examen des performances des PDR qui sera réalisé en 2019, sur la base des rapports annuels sur la mise en œuvre améliorés (RAMO) soumis par les Autorités de gestion, constituera un exercice déterminant.

Évoquant ensuite l'avenir, M. Dumitru indique que les propositions pour la PAC de l'après-2020 ont été préparées en tenant compte du fait que l'actuel cadre politique n'est pas suffisamment « orienté vers les résultats » et que les futures règles de l'UE doivent accorder aux États membres davantage de flexibilité pour qu'ils puissent se concentrer sur leurs besoins spécifiques. Le nouveau modèle de mise en œuvre de la PAC de l'après-2020 introduira un changement radical : le système basé sur le respect des règles détaillées fixées par la Commission, avec un contrôle jusqu'au niveau des bénéficiaires, sera en effet remplacé par un cadre qui donne davantage la priorité aux performances et aux résultats. L'accent sera donc mis sur la réalisation d'objectifs et une plus grande flexibilité en faveur des États membres (EM), avec moins de règles détaillées à l'échelon de l'UE. Le processus de codécision, qui associe le Conseil et le Parlement, progresse et l'objectif de la Commission est que les négociations s'achèvent dans les temps, pour que la PAC puisse être mise en œuvre le 1^{er} janvier 2021.

La Commission est d'avis que le travail en réseau doit être renforcé et que les réseaux de la nouvelle PAC, qui seront mis en place à l'échelon de l'UE, mais aussi dans les EM, joueront un rôle clé en aidant les États membres à préparer et à

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien fourni

mettre en œuvre leurs plans stratégiques relevant de la PAC. À l'échelon de l'UE, la Commission entend faire en sorte qu'il n'y ait aucune interruption dans l'offre de services à la suite du passage de la structure actuelle au nouveau réseau européen de la PAC de l'après-2020.

Cadre législatif de la PAC

09h50-10h50

[Cadre législatif de la PAC -](#)

Martin Scheele,
DG AGRI

Martin Scheele résume les principales caractéristiques de la proposition établissant le cadre législatif de la PAC. La Commission européenne fixe neuf objectifs stratégiques, définit les types d'interventions possibles, ainsi que des indicateurs communs pour le suivi de la mise en œuvre. Elle décrit également les exigences que les États membres doivent respecter lorsqu'ils élaborent leurs plans stratégiques pour la PAC : donner la priorité à la réalisation des objectifs spécifiques de la PAC tout en prenant en compte les spécificités locales.

Q&R

Pendant la séance de Q&R, certaines inquiétudes se font jour concernant la participation des autorités environnementales et des organisations de la société civile dans le débat sur la performance environnementale, prévue par le cadre législatif futur. La Commission confirme ses grandes ambitions dans ce domaine, tout en reconnaissant que les colégislateurs pourraient soumettre des amendements.

M. Dumitru explique que le nouveau cadre législatif de la PAC vise à créer des synergies entre différents fonds afin d'apporter un soutien plus efficace aux territoires ruraux (par le biais de l'approche « plurifonds ») tout en simplifiant les procédures.

Le modèle de gouvernance des futurs réseaux de la PAC (réseau européens et nationaux) devra veiller à associer un large éventail d'acteurs. Cette question est également à l'ordre du jour de la réunion.

Répondant à une question portant spécifiquement sur le rôle de la bioéconomie dans la PAC de l'après-2020, la Commission explique que la bioéconomie fera certainement partie des futurs plans stratégiques relevant de la PAC et qu'elle sera un des moteurs du développement des territoires ruraux.

La publication de rapports sur la mise en œuvre des politiques fait également l'objet d'une clarification. Ce rapport, dont la publication sera obligatoire pour les EM, portera sur les paramètres financiers et sera soumis dans le cadre de l'apurement annuel des performances et du rapport annuel des performances en rendant compte de l'état d'avancement des activités et des réalisations par rapport aux indicateurs de référence annuels définis dans les plans stratégiques relevant de la PAC.

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien fourni

[PAC de l'après-2020 : réseaux et travail en réseau](#),
Neda Skakelja,
DG AGRI

Neda Skakelja présente le rôle des réseaux et du travail en réseau dans la PAC de l'après-2020, révisé par l'article 113 de la proposition de règlement pour les plans stratégiques relevant de la PAC. Elle souligne que le cadre futur de mise en œuvre – qui prévoit l'abandon du système fondé sur des règles détaillées et leur respect au profit d'une plus grande priorité aux performances et d'un renforcement de la subsidiarité offrant aux EM davantage de flexibilité pour définir leurs interventions au titre de la PAC – donnera plus de place aux échanges entre toutes les parties prenantes. Le cadre du travail en réseau sera élargi pour couvrir les deux piliers de la PAC, conformément aux nouveaux plans stratégiques. Des plateformes telles que l'Assemblée des réseaux ruraux et le Groupe de pilotage resteront toutefois essentielles pour orienter les travaux et les activités futures du réseau européen de la PAC.

[Les réseaux au service de l'innovation dans le cadre législatif de la PAC de l'après-2020](#), Kerstin Rosenow, DG AGRI

Dans sa présentation, **Kerstin Rosenow** se concentre sur les réseaux d'innovation dans le cadre législatif de la PAC de l'après-2020. Les synergies futures entre la politique agricole (PAC) et la politique de recherche de l'UE (Horizon Europe) amélioreront encore l'actuel modèle PEI-AGRI. Le futur réseau de la PAC jouera un rôle au sein des systèmes de connaissances et d'innovation agricoles (SCIA), en s'appuyant sur l'expérience de l'actuel réseau PEI-AGRI.

Q&R

Pendant la séance de Q&R, un consensus se fait jour sur la nécessité de renforcer les réseaux et le travail en réseau, tant au niveau européen qu'au niveau des EM. Des participants insistent toutefois sur la nécessité d'améliorer la coordination entre les futurs réseaux de la PAC (réseau européen et réseaux nationaux) et de mettre en place un système de gestion intégré, doté de ressources suffisantes, pour la coordination de l'ensemble des réseaux de la PAC. Une collaboration plus étroite entre le REDR et le réseau PEI-AGRI est également jugée très souhaitable, en particulier en ce qui concerne les systèmes de connaissances et d'innovation. La Commission confirme avoir déjà pris en compte cette demande de cohérence améliorée dans sa proposition, avec la création d'un réseau européen unique pour la PAC. La DG AGRI examine actuellement quelles pourraient être les modalités internes de gestion les mieux adaptées.

Une remarque est formulée concernant l'offre obligatoire de services de conseil dans le contexte de l'après-2020. La Commission confirme que les États membres devront continuer à organiser ces services de conseil, conformément au cadre futur. L'utilisation de ces services par les agriculteurs se fera sur une base volontaire.

Une autre remarque concerne le fait que dans la nouvelle PAC, le travail en réseau donnerait surtout la priorité aux questions agricoles, au détriment des besoins des autres acteurs qui risquent dès lors d'être négligés. La Commission rappelle ici son intention d'associer un large éventail de parties prenantes.

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien fourni

	<p>Le représentant de la Commission clarifie également le fait que celle-ci continue à plancher sur diverses initiatives en vue de développer les approches axées sur les Villages intelligents. Les États membres devraient intégrer ce concept dans leurs plans stratégiques relevant de la PAC.</p>
<p>Thèmes clés pour les réseaux ruraux – Préparatifs en vue de la PAC de l’après-2020 Discussions de groupe</p>	<p>Les participants se répartissent ensuite en trois groupes de travail pour examiner une série de thèmes clés pour les réseaux ruraux dans la PAC de l’après-2020 : les réseaux de la future PAC (rôle et gouvernance), le rôle des réseaux dans le soutien au transfert des connaissances au sein des systèmes de connaissances et d’innovation agricoles (SCIA) et le nouveau cadre de performance, de suivi et d’évaluation, qui fait l’objet d’une présentation.</p>
<p>Thèmes clés pour les réseaux ruraux – Préparatifs en vue de la PAC de l’après-2020</p>	
<p>14h00 – 14h30 Feedback des ateliers de la matinée et discussion</p>	<p>Le groupe dédié aux réseaux de la future PAC examine les principales différences entre la structure actuelle et le scénario futur. L’attention se concentre ici sur l’équilibre au niveau des réseaux et leur pertinence, en ce qui concerne les thèmes et les acteurs, ainsi que sur leur valeur ajoutée au regard de l’ensemble des objectifs de la future PAC. Le groupe souligne également la nécessité de doter les réseaux d’une logique d’intervention efficace, d’améliorer la communication et de promouvoir l’utilisation des technologies.</p> <p>Les réseaux de la nouvelle PAC doivent être conçus de façon à associer à un stade précoce un large éventail de parties prenantes, afin d’exploiter l’expertise existante et de prendre en compte les points de vue des EM et la nécessité d’inclure davantage de thèmes. « networX », l’événement organisé par le REDR en avril 2019, sera une excellente occasion d’échanger des idées sur le rôle et les objectifs des réseaux européen et nationaux de la future PAC.</p> <p>Le groupe dédié au rôle des réseaux dans le soutien aux flux de connaissances dans les SCIA souligne l’importance d’offrir aux agriculteurs des services de conseil solides, objectifs, indépendants et de qualité. Tous les participants du groupe estiment que le concept de SCIA offre un énorme potentiel et que les flux d’information doivent donc être coordonnés et structurés par une organisation dédiée. Forts de leur expérience, les réseaux pourraient jouer ici un rôle, à condition toutefois de pouvoir bénéficier d’un renforcement des capacités et d’un soutien du réseau européen.</p> <p>Une série de défis doivent ici être relevés : comment préserver la simplicité du concept de SCIA, comment continuer à l’étendre au-delà de la production agricole et comment assurer la participation des agriculteurs.</p> <p>Les participants de l’atelier sur le nouveau cadre de performance, de suivi et d’évaluation (<i>performance, monitoring and evaluation framework</i>, PMEF) examinent les <i>possibilités</i> offertes par la nouvelle approche (par ex. simplification, « ciblage » renforcé, attention accrue à l’aspect « performance, plus grande logique), mais aussi les <i>préoccupations</i> (par ex. nécessité de plus de clarté,</p>

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien fourni

capacité des EM à mettre en œuvre le nouveau système, absence de vision commune, complexité de la tâche de fixation annuelle des objectifs). Dans ce contexte, les participants mettent ensuite en avant les domaines pour lesquels le soutien des réseaux ruraux européens est le plus utile pour faire de la nouvelle approche un succès : par ex. communication rapide et précoce d'informations et renforcement des capacités pour le PMEF ; réalisation d'une analyse des parties prenantes et facilitation des échanges entre les États membres confrontés à des défis similaires ; expérimentation concrète de la nouvelle approche, (indicateurs) et formulation de directives concrètes pour aider les administrations et d'autres acteurs de l'évaluation au moment de la préparation du nouveau PMEF.

Activités des réseaux ruraux pour 2019

14h30 – 15h15

Activités des RRN pour 2019

[Activités du Point de contact du REDR](#), Michael Gregory, Point de contact du REDR

[Activités de la Mission d'appui à l'évaluation du REDR](#), Hannes Wimmer, Mission d'appui à l'évaluation du REDR

[Activités du Point de service PEI-AGRI](#), Pacôme Elouna Eyenga, Point de service PEI-AGRI

Michael Gregory présente les activités du Point de contact du REDR prévues en 2019. Il passe ici en revue les priorités du Point de contact (priorités au renforcement des capacités pour une mise en œuvre plus efficace et simplifiée du programme, renforcement des RRN et des cellules d'animation, et LEADER/DLAL) et les priorités thématiques spécifiques (Villages intelligents, bioéconomie et renouvellement des générations).

Hannes Wimmer présente les priorités pour la Mission d'appui à l'évaluation du REDR : soutien aux exercices d'évaluation, identification des enseignements sur le CCSE 2014-2020 et préparation à la procédure de suivi et d'évaluation prévue dans le cadre de la PAC de l'après-2020.

Pacôme Elouna Eyenga présente ensuite les grandes priorités du Point de service PEI-AGRI en 2019 : résilience agricole, transformation numérique de l'agriculture et de la sylviculture, travail thématique en réseau des Groupes opérationnels, coopération avec les réseaux ruraux (RRN) et soutien à la gouvernance des réseaux européens et enfin, extension et consolidation du réseau PEI-AGRI.

Les séances de questions & réponses permettent de clarifier le contenu et les groupes cibles d'une série d'événements futurs prévus par les trois cellules d'animation des réseaux. Les participants formulent une série de suggestions concrètes : événements pour les parties prenantes sur le nouveau modèle de mise en œuvre et l'exercice de planification stratégique de la PAC (pas uniquement pour les EM), un exercice de simulation pour apprendre à élaborer un plan national relevant de la PAC et un atelier du REDR sur les futurs éco-schemes et les interactions avec le développement rural.

Thèmes clés pour les réseaux ruraux

16h45 – 17h15

Thèmes clés pour les RR

L'Assemblée se répartit en deux groupes de travail pour examiner la question de l'auto-évaluation des réseaux ruraux européens et la participation des parties prenantes aux six volets thématiques de « [networX](#) », l'événement de réseautage rural qui aura lieu à Bruxelles en avril 2019.

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien fourni

Rapporteurs de l'atelier

Le groupe « **auto-évaluation** » examine les avancées au niveau du processus d'évaluation, sur la base des [recommandations adoptées](#) par l'Assemblée en 2017. Les participants soulignent la nécessité d'améliorer la communication, en particulier grâce à des traductions et à un meilleur accès à l'information. Les bonnes pratiques et l'information sur l'approche plurifonds au titre du DLAL sont jugées particulièrement utiles à cette fin.

L'exercice d'auto-évaluation est jugé lui aussi particulièrement utile et les participants sont tous d'accord pour réitérer cette expérience, malgré la lourdeur du processus utilisé en 2017. Les modèles d'auto-évaluation des RRN pourraient être améliorés. La possibilité d'une version simplifiée pourrait être examinée à l'échelon européen.

Le groupe dédié à l'évènement « **networX** » se penche sur les différents volets thématiques de l'évènement, les participants se répartissant pour cela en quatre sous-groupes. Le sous-groupe « Réseaux au service de l'innovation » discute de la priorité qui pourrait être donnée au rôle des réseaux tout au long de la chaîne de l'innovation. Les bonnes pratiques des « réseaux au service de l'innovation » pourraient être partagées pendant l'évènement, et préparer aussi l'avenir.

Les participants du sous-groupe « RRN en action » insistent clairement sur la nécessité de partager les exemples pratiques émergents de coopération avec les acteurs ruraux et les bonnes pratiques de communication (podcasts et webinaires par exemple). Il y a lieu également de communiquer sur les expériences négatives afin que l'on puisse en tirer des enseignements.

Le sous-groupe « Mise en réseau au service des politiques » examine comment dépasser la vision traditionnelle des réseaux ruraux et coopérer avec des réseaux locaux de la base et d'autres acteurs, y compris les acteurs économiques du secteur privé.

Ce groupe revient sur la suggestion d'un exercice de simulation et examine comment l'améliorer. L'exercice consiste à transformer un réseau actuel en un futur réseau de la PAC. Des échanges transfrontaliers aideraient les réseaux nationaux de la PAC à développer des activités adaptées à leur situation spécifique.

Les discussions au sein du sous-groupe « LEADER/DLAL » font émerger diverses idées : présenter les bonnes pratiques/expériences réussies sur le financement plurifonds et le DLAL, examiner le rôle de Leader dans les pays tiers, favoriser la mise en réseau des GAL

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien fourni

Session de clôture

17h15 – 17h30

**Remarques de
clôture**

Mario Milouchev

Lors de la session finale, les participants sont invités à informer l'Assemblée de certains de leurs événements dans les mois à venir.

Il s'agit notamment d'ateliers dans et sur les zones rurales reculées et de divers séminaires organisés dans différents États membres pour préparer la nouvelle PAC, auxquels ont participé diverses parties prenantes.

Le Président résume les principaux points examinés au cours de la journée.

L'Assemblée insiste sur l'importance d'assurer la participation à part entière de tous les acteurs aux futurs réseaux, européens et nationaux, de la PAC. Certains participants ont appelé à une représentation plus équilibrée des différentes parties prenantes, mais aussi à une communication et à des interactions plus efficaces entre ces acteurs, avec à la clé, un sentiment d'appropriation renforcé.

Le SCIA doit être doté d'une structure de mise en œuvre. Les participants insistent sur la nécessité de prévoir à cet effet des activités de renforcement des capacités pour les RRN.

Le suivi et l'évaluation nécessitent l'échange d'expériences entre les États membres et un renforcement des capacités en lien avec la communication et le partage d'informations.

L'auto-évaluation des réseaux ruraux est jugée utile et l'exercice devrait être réitéré. Un format allégé est toutefois nécessaire.

La discussion pour la préparation de l'événement « networX » d'avril 2019 met en évidence la nécessité de partager les bonnes pratiques et les expériences négatives, l'idée étant ici d'apprendre par l'échec. Les participants de ce sous-groupe indiquent également que les réseaux peuvent améliorer la mise en œuvre des politiques s'ils sont capables de penser et de faire les choses différemment, en apprenant grâce à d'autres intervenants, d'autres réseaux et d'autres secteurs. L'approche plurifonds est jugée importante pour LEADER. Les liens entre les GAL et leurs possibilités d'apprentissage mutuel sont également considérés comme fondamentaux.

Le président encourage les membres de l'Assemblée à poursuivre leur coopération pour façonner les réseaux de la nouvelle PAC. Il remercie tous les participants pour leur participation active ainsi que tous ceux grâce à qui cette Assemblée a pu avoir lieu.

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien fourni